



La politique régionale « eau et milieux aquatiques »

10^e Forum Rivières – 5 novembre 2015

ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE REGIONALE



Atteinte des objectifs fixés par la DCE



Préservation et restauration du patrimoine aquatique régional



Organisation de la gestion collective de l'eau et des milieux aquatiques



➡ **Sélectivité des projets :**

- Privilégié des secteurs prioritaires ;
- Aides de manière privilégiée dans le cadre de la signature de contrats territoriaux multithématiques (meilleure lisibilité des actions, amélioration globale de l'état des eaux et des milieux aquatiques).

➡ **Contractualisation privilégiée avec :**

- Les structures porteuses d'outils de gestion de l'eau ;
- Les EPTB ou les structures portant des programmes sur les grands bassins hydrographiques.

➡ **Deux grands bassins hydrographiques : la Loire et la Dordogne**

- Objectifs et modalités d'intervention différents entre bassins.



4 DOMAINES D'INTERVENTION COMPLEMENTAIRES

- ➔ La restauration des fonctionnalités naturelles des milieux et le maintien de la biodiversité
- ➔ La réduction des pollutions et la préservation de la qualité des eaux
- ➔ La gestion quantitative de la ressource en eau
- ➔ La gestion solidaire de la ressource en eau et des milieux aquatiques



RESTAURATION DES FONCTIONNALITES NATURELLES

➡ Exemples d'actions financées :

- Restauration/entretien de berges;
- Mise en défend de berges (abreuvoirs, système de franchissement, clôtures);
- Restauration des habitats;
- Etudes sur franchissement de seuils et dérasement ou arasement de seuils;
- Gestion et la restauration des zones humides;
- Effacement d'étangs et remise en état des sites;
- Restauration des poissons migrateurs (production alevinage, suivi, comptage, pêche de contrôle, ...)
- ...



REDUCTION DE POLLUTIONS ET DES PRESERVATION DE LA QUALITE DES EAUX

➡ ***Eutrophisation***

- Etude diagnostic de l'eutrophisation des plans d'eau (enjeu baignade);
- Actions de prévention et de lutte contre l'eutrophisation découlant de l'étude.



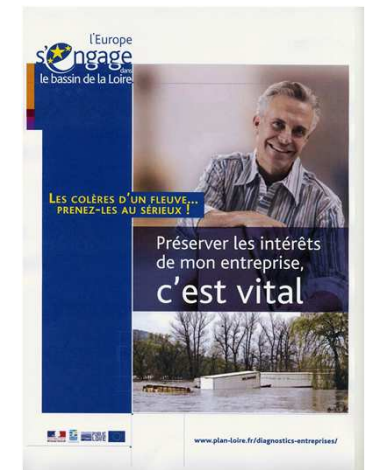
➡ **Produits phytosanitaires**

- Actions de sensibilisation, de communication et de formation;
- Actions pilotes sur des bassins prioritaires



GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

- Etudes de connaissances sur la ressource en eau souterraine;
- Plan de gestion des étiages;
- Mise en œuvre du Plan d'Actions et de Prévention contre les Inondations Dordogne (PAPI);
- Etudes de connaissance du risque, des enjeux et des dommages.



GESTION SOLIDAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

➡ Soutenir la mise en place d'outils de gestion intégrée :

- Outils de planification comme les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Outils de programmation comme les contrats de rivière, les contrats territoriaux, les contrats restauration-entretien, les programmes pluriannuels de gestion ...
- Communication et sensibilisation générale
- Suivi et évaluation

➡ Mission de suivi et de gestion des cours d'eau :

- Poste de technicien rivière et frais de fonctionnement (pendant 3 ans)
- Investissement lors de l'installation du poste



DES PROGRAMMES CONVERGENTS

- ➡ CPER limousin 2015-2020 – Volet Transition Ecologique et Energétique
 - > **Action 7.2 : Gestion des rivières, milieux aquatiques et eau**
 - Agences de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne : 16.88 M€
 - Région : 7.8M €

- ➡ Programme Opérationnel limousin 2014-2020 FEDER
 - > **Axe 5 : Patrimoine Environnemental : 3 M€**

- ➡ Programme de Développement Rural du Limousin 2014-2020 FEADER
 - > **Mesure 762 : Restaurer et préserver le bon état écologique des cours d'eau, des zones humides et des zones naturelles remarquables : 2,05 M€**



Merci de votre attention



Région Limousin
Service Energie, Environnement et Changement Climatique
Yohann FUENTES
☎ 05.55.45.00.72
y-fuentes@cr-limousin.fr